

Commission de Suivi de Site (CSS) Installation de stockage de déchets non dangereux

Ginasservis - Réunion du 04 juin 2024

- Compte-Rendu -

LISTE DES MEMBRES TITULAIRES ET/OU SUPPLÉANTS, SUIVANT ARRÊTÉ PRÉFECTORAL DU 18 MARS 2024

COLLÈGE « ADMINISTRATIONS »

Titulaires

ABOUD Charbel	SOUS-PRÉFET DE BRIGNOLES & PRÉSIDENT	
BLANCHETON Laurence		Présente
PATOUILLET Bruno	DREAL	Présent
	ARS	
	DDTM	
HOMBERT Alice	SDIS	Présente
ROBERDEAU Pascale	DDEETS	Présente

COLLÈGE « COLLECTIVITÉS TERRITORIALES »

Titulaires

PHILIBERT Hervé	MAIRIE DE GINASSERVIS	
THOUROUDE Alain	MAIRIE DE SAINT-JULIEN-LE-MONTAGNIER	Présent
ARNAUD Stéphane	CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU VAR	

Suppléants

MERCADAL Michel	MAIRIE DE GINASSERVIS	
HUGOU Emmanuel	MAIRIE DE SAINT-JULIEN-LE-MONTAGNIER	
GARELLO Vesselina	CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU VAR	

COLLÈGE « EXPLOITANTS »

Titulaires

AUDIBERT Eric	SIVED-NG	Présent
ROUSSELET André	SIVED-NG	

Suppléant

ROUX Jean-Pierre	SIVED-NG	
VERAN Jean-Pierre	SIVED-NG	

COLLÈGE « SALARIES »

Titulaires

SILVETTI Alexandre	SIVED-NG	Présent
--------------------	----------	---------

Suppléante

CORVI Isabelle	SIVED-NG	
----------------	----------	--

COLLÈGE « ASSOCIATIONS DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT / RIVERAINS »

Titulaires

DUVAL Claude	AVSANE	Présent
NOVI Armand	FNE 83	Présent

Suppléants

GUILLON Patrick	AVSANE	
GALLIOT Fabien	FNE 83	

AUTRES PRÉSENTS NON DÉSIGNÉS

COLLÈGE « ADMINISTRATIONS »

BOURGEOIS-ESPERON Solène	DREAL	Présente
BUSAM Nathalie	DREAL	Présente

COLLÈGE « EXPLOITANT »

MIMRAN Matthieu	SIVED NG	Présent
LAROCHE Aude	SIVED NG	Présente

SECRÉTAIRE CSS

JEAUNEAU Nicolas	CYPRES	Présent
------------------	--------	---------

La réunion débute à 15h30. Monsieur le Sous-Préfet de Brignoles introduit la réunion.

Quorum : 7 (la moitié des voix délibératives)

QUORUM

NOMBRE DE PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

COLLÈGE ÉTAT : 2 VOIX / MEMBRE	4 PRÉSENTS	0 POUVOIR / 6 MEMBRES SOIT 8 VOIX / 12
COLLÈGE COLLECTIVITÉS : 4 VOIX / MEMBRE	1 PRÉSENT	0 POUVOIR / 3 MEMBRES SOIT 4 VOIX / 12
COLLÈGE EXPLOITANT : 6 VOIX / MEMBRE	1 PRÉSENT	0 POUVOIR / 2 MEMBRES SOIT 6 VOIX / 12
COLLÈGE SALARIÉS : 12 VOIX / MEMBRE	1 PRÉSENT	0 POUVOIR / 1 MEMBRE SOIT 12 VOIX / 12
COLLÈGE ASSOCIATIONS : 6 VOIX / MEMBRE	2 PRÉSENTS	0 POUVOIR / 2 MEMBRES SOIT 12 VOIX / 12

TOTAL : 9 MEMBRES PRÉSENTS + 0 MEMBRE REPRÉSENTÉ = 9 MEMBRES PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS (SOIT 42 VOIX SUR 60).

Le quorum est atteint ; le comité peut valablement délibérer.
L'ordre du jour est présenté par le président.

DÉSIGNATION DU BUREAU À LA SUITE DE L'ARRÊTÉ PRÉFECTORAL DE RENOUELEMENT DE LA CSS DU 18/03/2024

Dans le cadre de la création de la CSS, un bureau composé d'un représentant par collège est mis en place.

Sont désignés :	
Collège Administration :	DREAL
Collège Collectivités :	Alain THOUROUDE
Collège Exploitants :	Eric AUDIBERT
Collège Salariés :	Alexandre SILVETTI
Collège Riverains :	Claude DUVAL

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

POUR : 42

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA CSS DU 26 JANVIER 2023

Le compte-rendu de réunion de la dernière CSS est soumis au vote par le président.

Une remarque est formulée par le capitaine Alice HOMBERT (SDIS83) afin que soit supprimée en page 3 (diapo 6) la mention « le SDIS a validé ce choix ». En effet le SDIS a bien validé le volume (200 m³) de la rétention dans un avis de 2016 mais ne se satisfait pas du contenant. En cas de vent les brandons peuvent parcourir plusieurs centaines de mètres et la protection physique de la réserve souple peut poser soucis.

Cette remarque étant prise en compte, il n'y a pas d'opposition, pas d'abstention. Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité, sous réserve de la suppression de cette mention.

Résolution :	
La Commission adopte le compte-rendu de la CSS du 26 janvier 2023.	

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

POUR : 42

BILAN DE L'ACTIVITÉ DU SITE PAR L'EXPLOITANT POUR L'ANNÉE 2023

Un diaporama est présenté par Monsieur Mimran (en annexe)

Présentation de l'ICPE

Diapo 3 : Le casier 1 a été réhabilité en 2016 et les casiers 2 et 3 l'ont été en 2021. Le casier 4 a été ouvert en 2022. La capacité maximale sur le site est d'environ 27.000 tonnes/an, mais nous nous limitons actuellement à 15.000 tonnes sur décision du SIVED.

Équipements

Diapo 4 : Une pelle d'environ 20 tonnes sera bientôt en service pour permettre un tri plus efficace et effectuer les travaux de terrassement sur le site.

Activité de l'ISDND en 2023

Diapo 8 : Nous avons reçu environ 15.000 tonnes de déchets, venant à la fois de la communauté de communes Provence Verdon et la communauté d'agglomération Provence Verte. Il reste au 31 décembre 2023 un vide de fouille de 56605,34 tonnes par rapport à la capacité maximale du casier n°4.

Diapo 10 : 4016 m³ de lixiviats ont été traités en 2023, donnant 3057 m³ de perméat et 707 tonnes de concentrat.

Diapo 11 : Principaux incidents en 2023

Deux incidents ont eu lieu :

- Panne du compacteur à déchets durant 3 semaines au début de l'été,
- Tempête du 21 au 23 décembre avec destruction des filets anti-envol.

Diapo 14 : Contrôle réglementaire de la DREAL le 13 novembre 2023 avec 3 non-conformités susceptibles de suites administratives :

- Analyses des perméats incomplètes au regard de l'arrêté préfectoral du 20/07/2020.
- Problème de débit sur les 3 poteaux incendie
- Problème d'affichage réglementaire pour la vidéo-surveillance.

Une attention particulière sera apportée aux prochaines analyses des perméats au printemps 2024. Les autres points ont été traités rapidement.

Diapo 15 : Travaux en cours

Création d'une dalle avec auvent permettant de stocker temporairement un véhicule positif lors d'un test de radioactivité.

Diapo 18 : Activités de l'ISDND en 2024

4356 tonnes ont été enfouies au 01/05/2024.

La campagne PFAS initialement prévue avant le 30 mars a été décalée au 6 et 7 mai avec l'accord de la DREAL.

Diapo 19 : Les relevés topographiques ont été réalisés le 6 avril 2024. La réalisation de ces relevés a été décalée dans le temps afin que les travaux en cours soient quasiment terminés.

Diapo 21 : Cartographie des émissions diffuses

Pour 98% des points, les concentrations en méthane sont basses et considérées comme sans anomalie. Une seule anomalie significative relevée à proximité d'une sortie de drain de biogaz du casier 1.

Madame GRIMA : Vous avez cité des déchets dangereux qui sont évacués, de quoi s'agit-il ?

Monsieur MIMRAN : Nous ne recevons que des déchets d'ordures ménagères et nous évacuons les déchets non conformes, à savoir les D3E, du bois, des grosses palettes, etc.

Madame GRIMA : Donc il n'y a pas d'amiante ?

Monsieur MIMRAN : Non nous ne recevons pas de déchets dangereux.

Monsieur PATOUILLET : Juste une précision, les déchets d'amiante, lorsqu'ils sont emballés ne sont pas des déchets dangereux, et ils ne sont pas acceptés ici.

Madame HOMBERT : Dans votre rapport d'activité 2023, vous mentionnez deux citernes de 200 m³, est-ce bien ça ?

Monsieur MIMRAN : Oui exactement. Une qui date de 2008-2009 et une autre installée en 2021.

Madame HOMBERT : Dans notre base de données nous avons référencé 4 poteaux incendies, il faudrait nous faire parvenir un plan afin que l'on puisse mettre à jour la base de données. Par ailleurs, la commune de Ginasservis met à jour dans le logiciel REMOCRA les points d'eau qui sont conformes, j'ai vu qu'il y a deux contrôles réalisés en 2024 qui sont mentionnés, et je ne sais pas à quoi correspond le troisième poteau. Il faut mettre à jour la base pour que ce soit plus clair.

Monsieur MIMRAN : Je vous ferai parvenir un plan et me rapproche de la commune de Ginasservis.

Madame HOMBERT : Par ailleurs, concernant les réserves souples, elles ne sont pas référencées chez nous. Normalement on a un service au SDIS qui fait la réception. Je ne suis pas certaine que la réception puisse se faire puisqu'il n'y a pas de dossier technique mais il faudra se mettre en relation pour essayer de régulariser la situation.

Madame GRIMA : Combien de salariés travaillent en permanence sur le site ? Et que contient la base vie, est-elle raccordée ?

Monsieur MIMRAN : Il y a en tout 4 agents, dont moi, en permanence sur le site. Concernant la base vie, il y a des bureaux, sanitaires, kitchenette, vestiaires avec également un WC-Douche PMR. Le site est raccordé à l'eau courante.

Monsieur DUVAL : Pouvez-vous nous dire où vous en êtes concernant le projet OREVAL ? Selon sa création ou non il y a une incidence sur Ginasservis.

Monsieur ABOUD : Le projet est suffisamment complexe pour en parler pendant des heures, ce n'est pas le lieu pour l'évoquer.

Monsieur AUDIBERT : Il y a effectivement des avancées et des évolutions qui ont été présentées aux bureaux des trois EPCI avec des scénarii, des sites ont été envisagés, la balle est dans le camp des EPCI pour décider.

Monsieur AUDIBERT : Je souhaite remercier M. MIMRAN pour sa présentation et l'ensemble du personnel qui gère le site. Je me félicite qu'il existe en Provence Verte et Provence Verdon un site pareil qui répond à une grande partie de nos besoins.

BILAN DES INSPECTIONS DE LA DREAL

Madame BOURGEOIS-ESPERON présente l'inspection qui a eu lieu depuis la dernière CSS.

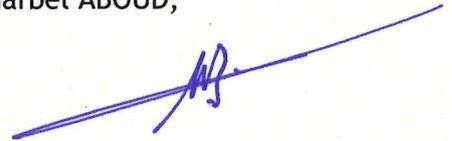
Il y a notamment eu des remarques sur les poteaux incendie et sur les analyses des perméats. Nous sommes en attente des analyses des perméats qui devraient arriver assez rapidement.

Aucun incident n'a été remonté et il n'y a pas d'instruction en cours sur le site.

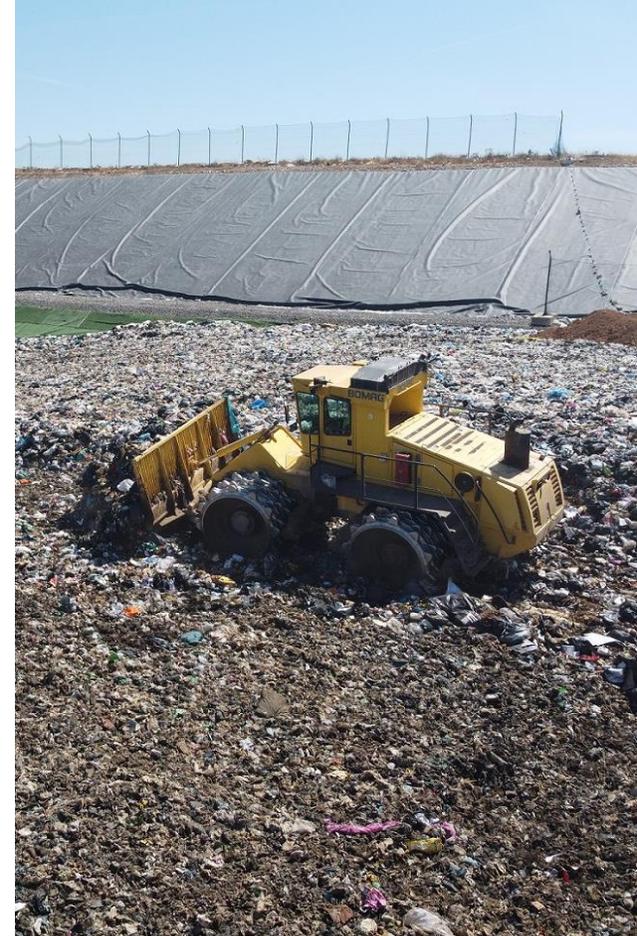
Monsieur PATOUILLET aborde le problème des PFAS, les polluants éternels (éternels puisque la biologie n'est pas en capacité de les dégrader). Aujourd'hui il n'y a pas de réglementation spécifique sur les PFAS. Une campagne est faite au niveau Français, il y a énormément d'entreprises concernées. Tous ces éléments seront ensuite analysés de manière à voir si une action nationale doit être menée. Cela s'inscrit dans une phase de connaissance qui donnera lieu ou non à des actions. Par exemple sur l'eau potable que l'on boit tous, les normes en PFAS n'entreront en vigueur qu'en 2026.

Tous les points à l'ordre du jour ayant été abordés, la réunion se termine à 16h10.

Monsieur Charbel ABOUD,



Sous-Préfet de l'arrondissement de Brignoles,
Président de la CSS



Rapport d'activité de l'ISDND de Ginasservis

Année 2023

CSS du 4 juin 2024

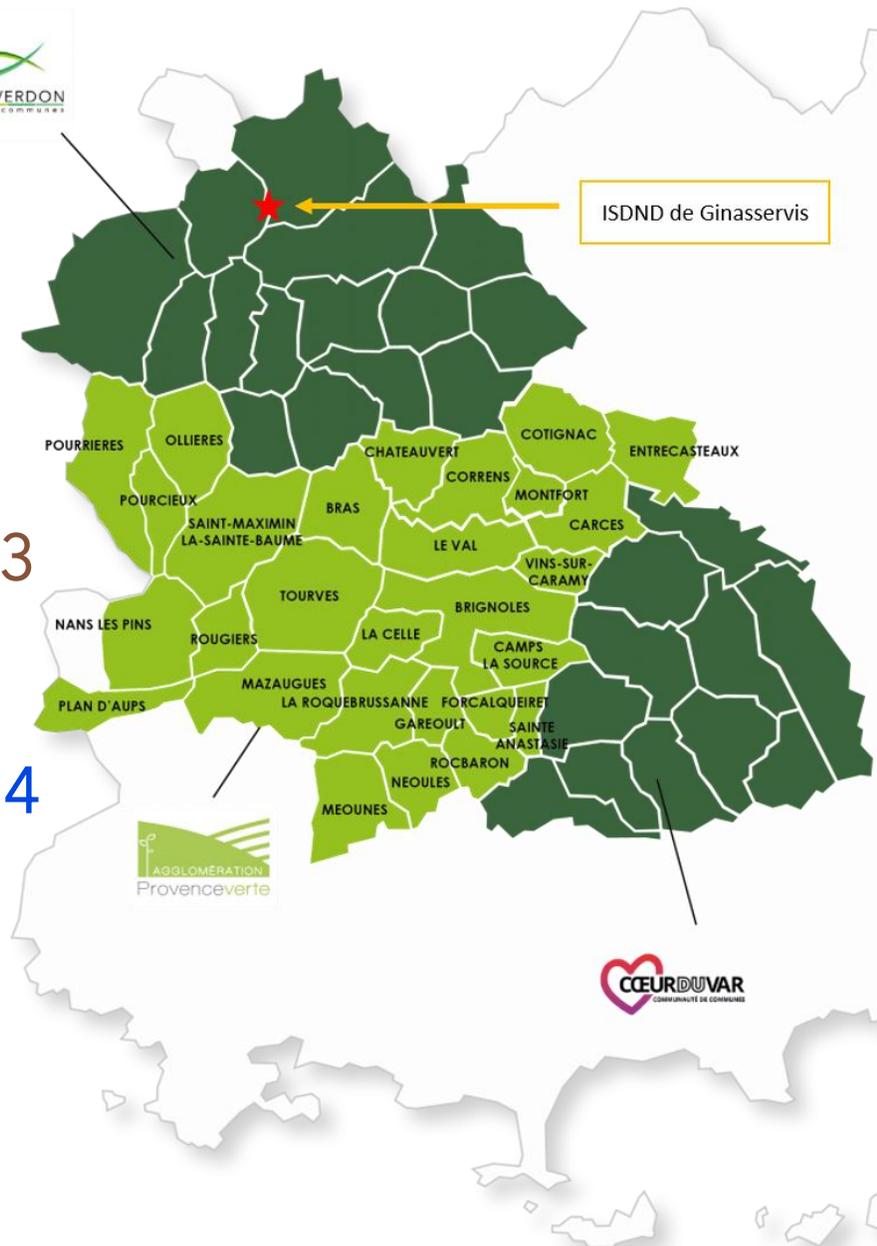
SOMMAIRE

Présentation de l'ICPE

Activité de l'ISDND en 2023

Travaux Aire d'accueil

Activité de l'ISDND S1-2024



GINASSERVIS

Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux

Installation classée pour la protection de l'environnement autorisée par l'arrêté préfectoral du 20 juillet 2020

HORAIRES D'OUVERTURE

ACCÈS RÉGLEMENTÉ PAR AUTORISATION

Du lundi au vendredi de 6H30 à 12H30

GESTIONNAIRE DU SITE

SIVED Nouvelle Génération

174 route du Val, CS 70325 - 83175 Brignoles
Numéro de téléphone : 04 98 05 23 53

EN CAS D'URGENCE

Gendarmerie Nationale de Rians : 04 94 80 30 34

Préfecture du Var : 04 64 18 83 83

Centre d'Incendie et de secours : 04 94 80 12 80

CONSIGNES DE SÉCURITÉ



SITE SOUS VIDÉO SURVEILLANCE



INTERDICTION DE FUMER



RISQUE DE CHÛTE



VITESSE LIMITÉE

Présentation de l'ICPE

Soumise à l'arrêté préfectoral du 20 juillet 2020

- Superficie de 13,87 ha
- 3 casiers réhabilités (couverture finale)
- Casier n°4, réparti en 5 alvéoles, avec une capacité totale de 506 000 tonnes jusqu'en 2039
- Capacité maximale de déchets par an : 27 000 tonnes
- Un bassin de rétention des eaux de ruissellement interne d'une capacité de 8800 m³
- Un bassin de rétention des lixiviats de 4350 m³
- Une torchère de brûlage des biogaz issus des casiers 1-2-3
- Une plateforme pour le traitement des lixiviats
- Une bande pare-feu de 100m depuis la clôture



Equipements mécaniques



Chargeur chenille (Trax)



Compacteur 55 t



Mini pelle

Equipements réglementaires

Bornes incendies



Spot d'éclairage
et caméras
thermiques



Benne pour
déchets interdits



Torchère de
brûlage du
biogaz



Equipements réglementaires (suite)



Bâche incendie 200 m³



Portique radioactivité et pont bascule



Compteurs volumétriques



Piézomètres (eaux souterraines)

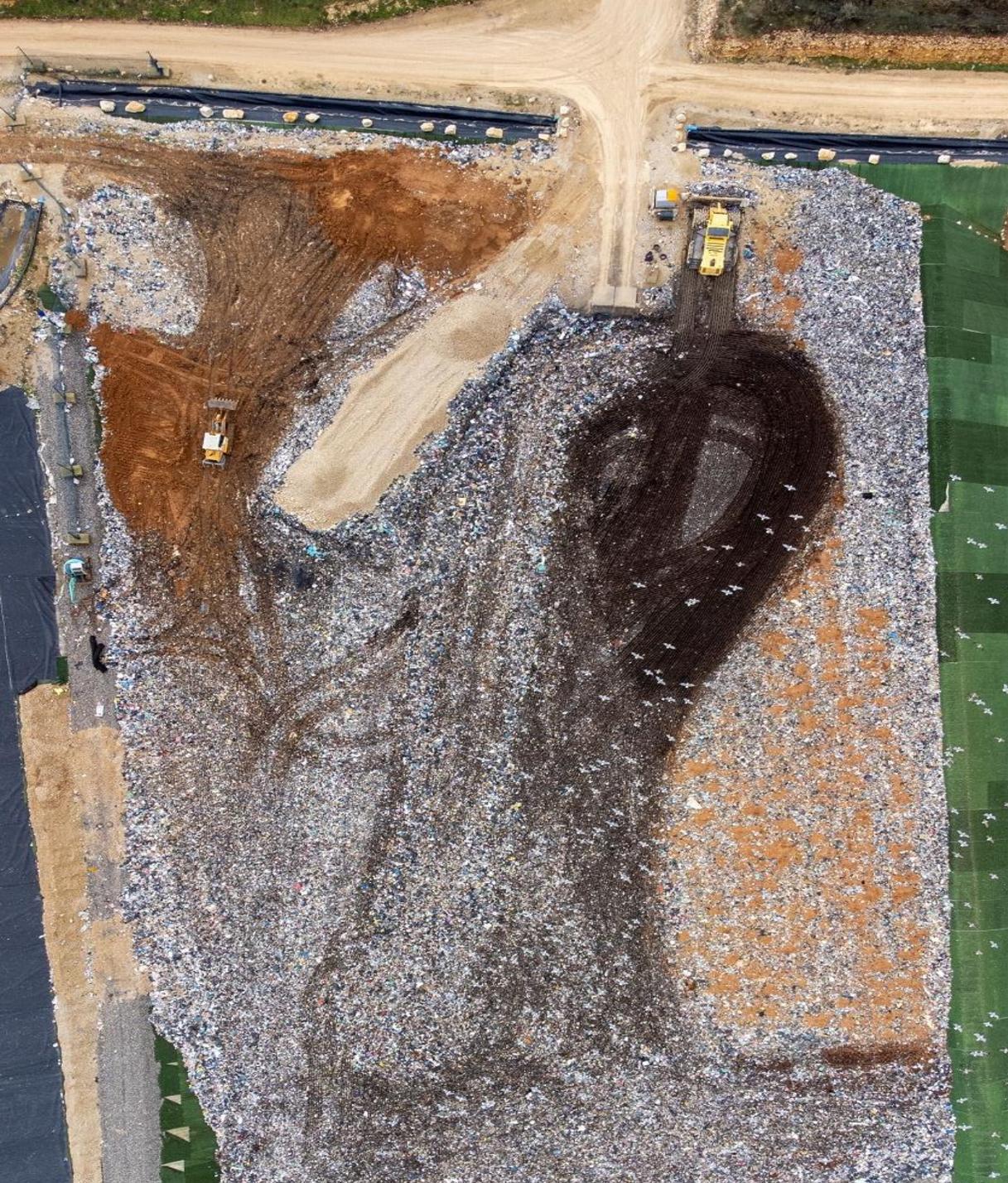
Base vie et matériel dédié à l'exploitation de l'ISDND

Sanitaires, salle de pause, bureau



Camion, cuve GNR et conteneurs





Activité de l'ISDND en 2023

Tonnages enfouis

CCPV	Quai de la Celle	Quai St Maximin	Total
5 692,90 t	8 828,20 t	508,95 t	15 030,07 t

Vide de fouille de l'alvéole 1 du casier 4
au 31 décembre 2023 :



56 605,34 t

Éléments clés en 2023



Pluviométrie : 745,6 mm



4 016 m³ de lixiviats traités



642 sacs de 120L
d'envols collectés

Garanties financières
2 337 086 € TTC



Dépenses
d'investissement
263 925 € TTC

Dépenses de
fonctionnement
1 401 876 € TTC

Surveillance des eaux

- ❖ Analyses trimestrielles ne mettant pas en évidence d'évolution notable de la qualité des eaux souterraines
- ❖ Conformité des eaux de ruissellement interne suivi en novembre d'une vidange du bassin
- ❖ Défaut de mesure sur la qualité des perméats, soulevé par la DREAL. Analyses à mener lors de la prochaine campagne de traitement des lixiviats

Brûlage du biogaz par la torchère

- ✓ 2052h de fonctionnement
- ✓ 226 420 m³ de biogaz consommés
- ✓ Analyse annuelle du 23 mars 2023 conforme aux normes de rejet dans l'atmosphère



Traitement des lixiviats

Capacité totale du bassin
4350 m³

Seuil de déclenchement d'une
campagne de traitement
Niveau bassin > 50 %

Traitement des lixiviats par
osmose inverse (filtrations
multiples)



Quantité de lixiviats traités en 2023

4016 m³

Perméats

3057,3 m³

Destination : milieu naturel

Concentrats

707,47 tonnes

Destination : STEP de Digne (04)

Principaux incidents en 2023



Panne du compacteur à déchets durant 3 semaines au début de l'été pour 37 433,88 € TTC de réparation (2 pompes de translations hors service)

Tempête de vent du 21 au 23 décembre 2023 avec destruction des filets anti-envols en crête du casier 3

Préjudice important nécessitant une grosse campagne de ramassage des envols



Opérations menées sur l'ISDND



Curage du bassin des eaux de ruissellement interne
52 tonnes de matériaux extraits

Création d'un quai de déchargement avec réemploi de L béton du
pôle valo du SIVED NG



Création barrière anti-envols sur un linéaire cumulé de 70m.



Création d'un caniveau récupérant les eaux pluviales du talus du
casier 3. Réalisation d'un merlon avec pente de 2% par les agents
avant intervention d'un prestataire pour soudure géomembrane.



Principales interventions sur l'ISDND



**Sous Préfet de
Brignoles**

Le 27 avril 2023

Présentation du site et des travaux de création du casier 4 menés en présence du Maire de Ginasservis et du Président du SIVED NG



DREAL du Var

Le 13 novembre 2023

Cf. slide à venir



**Comité syndical du
SIVED NG**

Le 30 novembre 2023

Visite de l'ISDND des membres du comité syndical

Contrôle réglementaire de la DREAL

- ✓ Effectué le 13 novembre 2023 sur l'ISDND
- ✓ 3 points soulevés « susceptibles de suites administratives »

Aspects abordés	Les perméats	Moyens de lutte contre les incendies	Contrôle vidéo au déchargement
Remarques DREAL	Analyses des perméats de la campagne estivales 2023 incomplètes au regard de l'AP du 20/07/2020	D'après le dernier rapport de contrôle, deux bornes incendies semblent avoir un défaut de pression	Problème d'affichage réglementaire pour l'information du public sur l'enregistrement vidéo
Réponses SIVED NG	Attention particulière apportée aux prochaines analyses des perméats au printemps 2024.	Intervention société Aqualter le 24/11 pour justifier de la bonne conformité des 3 bornes incendies de l'ISDND	Affichage effectué le 20/11

Extraction et concassage de matériaux

- 11 413 tonnes de matériaux extraits
- Environ 20 % dédiés aux travaux
- Environ 80% pour les besoins du site



- Granulométrie
 - 0/20 : Couverture des déchets
 - 20/80 : Création piste sur casier

Création aire d'accueil de l'ISDND



Locaux :

- 4 conteneurs maritimes recyclés
- Minimum 50% de réemploi

+

Pont bascule, barrières, portique radioactivité, enrobé, éclairages, etc.



Activités de l'ISDND en 2024

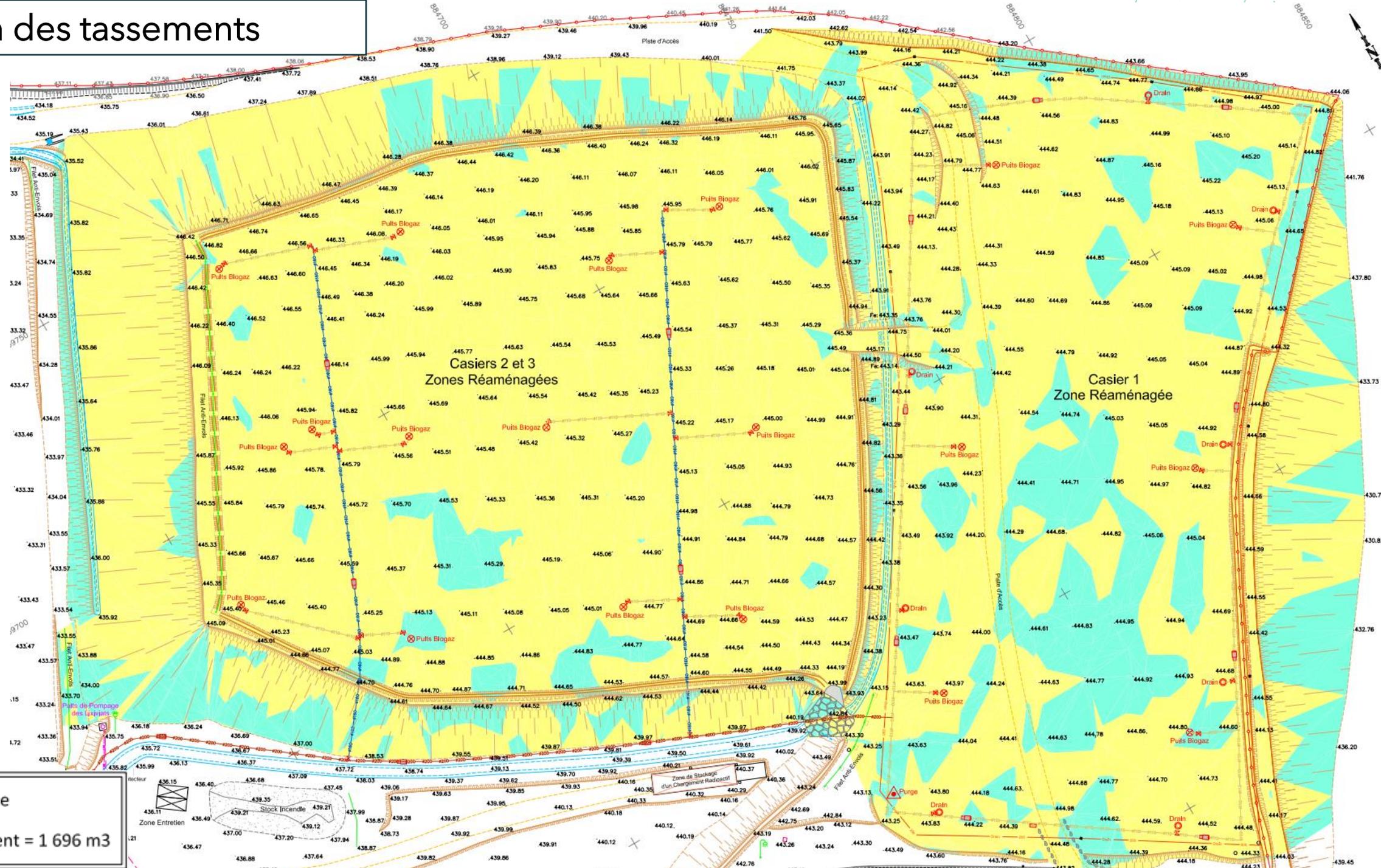
- Tonnage annuel enfoui au 1^{er} mai 2024 : 4356,16 t 
- Analyse trimestrielle des eaux le 20 mars 2024 : Conformité des eaux souterraines et des eaux de ruissellement interne
- Forte pluviométrie au 1^{er} mai 2024 : 401 mm 
- Début de la campagne de traitement des lixiviats le 23 avril 2024
- Premiers prélèvements pour la campagne de recherche des PFAS dans les perméats et les eaux de ruissellement interne les 6 et 7 mai

Relevés topographiques de l'ISDND



- Effectués le 6 avril 2024
- Volume consommé dans l'alvéole 1 du casier 4 (déchets et matériaux) : **27 684 m³**
- Tonnages enfouis à cette date depuis l'ouverture : **33 092,34 t**
- Taux de compaction : environ **1,2**
- Deux stocks de matériaux de couverture en cas d'incendie de **212 m³** et **292 m³**

Plan des tassements



-  Zone Identique
-  Zone Tassement = 1 696 m3

Cartographie des émissions diffuses



- Cadre réglementaire : Article 21 IV de l'arrêté ministériel du 15 février 2016
- Effectuée les 9 et 10 avril 2024 par Riquier Etude Environnement
- Zone d'étude : Casiers 1-2-3 réhabilités
- Méthodologie : Dans un premier temps, intervention au laser pour identifier la concentration en méthane de **15374 points de mesures** respectant un maillage de 10 à 15m. Puis précision des anomalies au détecteur de gaz.
- Conclusion : Pour **98%** des points, les concentrations en méthane sont basses et considérées comme sans anomalie. Une seule anomalie significative relevée à proximité d'une sortie de drain de biogaz du casier 1.

Gamme de concentration	Nombre	%
0 - 100	15184	98,7641473
101 - 500	185	1,2033303
501 - 1 000	5	0,03252244
1 001 - 50 000	0	0
Total général	15374	100
Concentration max	1711	
Concentration min	0	
Concentration moy	14,15	



Merci de votre attention

SIVED NG

Quartier de Paris, 174 rte du Val
83170 Brignoles